



DOSSIER || Réaménagement du centre-ville : c'est parti !



Directrice de publication
Lydie Surelle

Rédaction, conception graphique, photos Service Communication

Impression
Imprimerie Julien Jopub
communication Divion

Dépôt légal
Octobre 2022

Vous ne recevez pas votre magazine municipal ?
Contactez nous sur l'adresse mail : communication@bruaylabuissiere.fr
Des exemplaires sont à votre disposition dans les lieux publics ou en téléchargement sur notre site.
Ne pas jeter sur la voie publique

ÉDITO page 3

Édito de Ludovic Pajot

DOSSIER pages 4 à 11

Réaménagement du centre-ville

LABUISSIÈRE pages 12 & 13

Réfection du Chemin des Dames

PATRIMOINE pages 14 à 17

Hôtel de Ville : retour sur un week-end de festivités

RETOUR EN IMAGES pages 18 & 19

Retour sur les manifestations du mois de septembre

ACTUALITÉS

TRAVAUX pages 20 à 23

Les différents travaux en cours dans votre ville

ENVIRONNEMENT page 24

Entretien de la Ville

SOCIAL page 25

Changement d'adresse pour le CCAS

SENIORS page 26

Retour sur le voyage en Charente-Maritime

CULTURE page 27

Ateliers : une offre culturelle pour tous !

SPORTS pages 28 & 29

Manifestations sportives : un choix diversifié

POLICE MUNICIPALE page 30

Les chiffres du mois d'août

ÉTAT CIVIL pages 30 à 33

Retrouvez les cérémonies des mois d'août et septembre

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES page 34

Tribunes du groupe majoritaire et de l'opposition

AGENDA page 35

Notez les différentes manifestations du mois d'octobre

Chères Bruaysiennes, Chères Labuissières, Chers Bruaysiens, Chers Labuissierois,

Nous y sommes enfin ! Alors que depuis près de 20 ans certains en parlent... avec mon équipe municipale nous passons des promesses aux actions. Les travaux de métamorphose du centre-ville sont enfin lancés ! Dès mon élection, avec mon équipe municipale, j'ai souhaité que nous puissions lancer un grand chantier de métamorphose de notre cœur de ville. Bien loin du projet mal ficelé, démesuré et pas financé qui avait été présenté par l'ancienne majorité.

Après avoir réglé à l'amiable l'affaire de l'ancien Jenkins, nous pouvons enfin lancer les travaux qui permettront de redonner un nouvel élan à notre centre-ville et à notre ville. Bruay-La-Buissière n'est pas riche. Nous souhaitons continuer à investir dans nos quartiers sans augmenter la pression fiscale, c'est pourquoi les travaux s'étaleront sur 4 ans. Cet étalement permettra également de laisser respirer nos commerçants après le COVID-19. J'entends l'inquiétude légitime de nos commerçants tout comme je suis persuadé que notre Ville ne peut pas se permettre de ne pas lancer ces travaux essentiels qui lui permettront, demain, de retrouver toute son attractivité et sa grandeur. Ensemble, nous devons transformer l'image de Bruay-La-Buissière. Ces travaux y contribueront tout comme ils amélioreront votre cadre vie.

Ces travaux viendront également mettre en valeur notre maison commune 5 années après son terrible incendie. Votre engouement à l'occasion de la mise en lumière ou encore pendant les visites organisées par l'Office de Tourisme Béthune-Bruay démontre une nouvelle fois votre attachement à notre Ville et à son identité.

Alors que l'automne s'ouvre à nous, le mois d'octobre sera riche en événements notamment à l'occasion de la semaine bleue qui, année après année, ne cesse de s'imposer comme l'événement incontournable à destination de nos seniors.

Fidèle à mes engagements, le mois d'octobre devra venir clarifier la place de notre Ville au sein du SIVOM de la Communauté du Bruaysis. Dans l'intérêt de notre territoire, je souhaite que le retrait de la commune du SIVOM de la Communauté du Bruaysis se fasse sans la moindre animosité, sans la moindre rancœur et dans le plus strict respect des deux collectivités afin de leur permettre de continuer à grandir séparément. C'est pourquoi, dès le premier jour, j'ai souhaité que nous partions proprement dans le cadre d'un accord de sortie et non d'une sortie dérogatoire. Ce sens des responsabilités, nous le devons à nos agents. J'y veillerai personnellement et y prendrai toute ma part.

Vous l'aurez compris, jour après jour, notre Ville se transforme et se métamorphose.

Aujourd'hui, plus que jamais, c'est avec vous et pour vous que s'invente notre Ville de demain !

Bien fidèlement,

Ludovic Pajot
Votre maire






Notre centre-ville va changer de visage. Élaboré dans un premier temps par la précédente équipe municipale, **le projet a été peaufiné par Monsieur le Maire et son équipe.** Une transformation majeure de Bruay-La-Buissière effectuée dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU). Diverses tranches de travaux modifieront notre environnement et ce, jusqu'en 2025. **Un impératif pour notre commune qui a vu son centre-ville se désarter au fil des années.**

Trois axes majeurs : commerce, nature et culture

Faire revivre le cœur de notre Ville passe d'abord par son identification géographique. Les personnes extérieures devront rapidement se repérer : identifier le centre-ville et trouver aisément une place de stationnement. Les piétons pourront ainsi évoluer en toute tranquillité, découvrir des chemins verts au fil de leur promenade et participer ainsi à la vie de la commune. **Ce projet d'envergure permettra de redynamiser les commerces en facilitant leur implantation dans un lieu adapté et agréable, de se déplacer en sécurité dans des espaces végétalisés et d'avoir accès à de nombreux événements culturels au fil des semaines.**

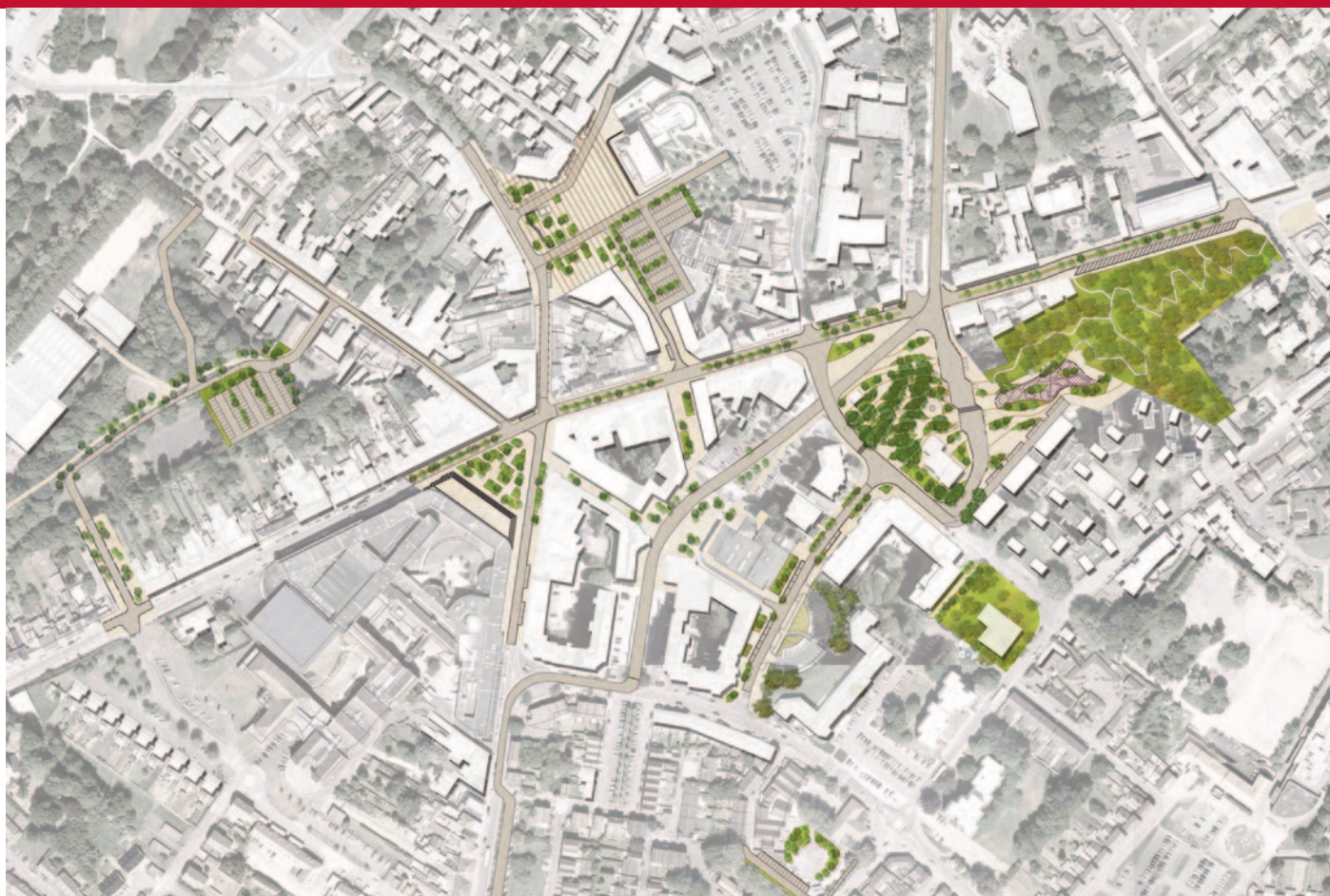
Redonner une identité au centre-ville passe par la création d'un périmètre clair, dans lequel seront privilégiés des déplacements doux, des zones piétonnes, des liens végétaux entre les différents lieux qu'ils soient ludiques, culturels ou commerciaux.

Ces travaux seront organisés par phases dans le but de préserver les commerces du centre-ville et d'étaler les dépenses. À noter qu'une commission d'indemnisation sera mise en place.

NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN (NPNRU)

Qu'est-ce que c'est ?

Le NPNRU vise à offrir un environnement de qualité aux habitants mais aussi à identifier les potentiels de développement des quartiers, pour réussir leur intégration dans l'agglomération.



4 PLACES / 4 THÈMES

Place Henri Cadot
citoyenneté

Place Leclerc
interactivité

Place de l'Europe
nature

Agora des Droits de l'Enfant
culture



Les pointillés indiquent les flux piétonniers créés afin de faciliter les liaisons entre les différentes places.

22/23

PLACE HENRI CADOT : CITOYENNETÉ

La première tranche a d'ores et déjà débuté le 26 septembre dernier.

Le 29 septembre a eu lieu l'inauguration qui a marqué le début officiel du chantier. Les architectes urbanistes du projet ont imaginé un parvis en pierres naturelles qui s'étendra de l'Hôtel de Ville à la rue Arthur Lamendin. Des matériaux en harmonie avec ceux utilisés pour l'Hôtel de Ville. Une place dédiée aux piétons qui accueillera à terme les grandes manifestations bruaysiennes comme le marché de Noël ou encore des concerts... **Un véritable espace de vie !** Au cœur de cette place citoyenne, l'Hôtel de ville sera plus visible. Commerces et terrasses donneront vie à ce lieu emblématique. Un aménagement paysager viendra compléter le tout. Le parking Doyelle sera également aménagé durant cette phase de travaux.



DES TRAVAUX ÉCHELONNÉS SUR 4 ANNÉES

2022

Parking Doyelle
Place Henri Cadot (citoyenne)

2023

Place Henri Cadot (citoyenne)
Rue Lamendin
Rue d'Alsace
Rue du Périgord
Place Leclerc (interactive)
Amphithéâtre Caudron

2024

Rue Cadot
Rue Hermant
Rue des Seringats
Place de l'Europe (nature)

2025

Rue Doyelle
Doyelle agora
Rue du Hainault
Rue de Denain
Sentier des Tombelles
Parking du Temple
Bois Cadot
Jardins partagés

ÉCOLE CAUDRON

Son amphithéâtre voit vert !

Situé à l'arrière de l'école Caudron, l'amphithéâtre fera également l'objet de travaux de végétalisation. Le sol sera entièrement refait, les pavés remplacés.

Un parking permettra aux parents d'accéder à l'école plus facilement et en toute sécurité.



PLACE LECLERC : INTERACTIVITÉ

Changement majeur pour cette place bien connue des lycéens ! **Fin 2022, la démolition du Jenkins et de la fontaine aura démarré. Un parvis sera créé aux abords du lycée.** Un lieu sécurisé pour les élèves où prendront place des **îlots de fraîcheur et plantations diverses : un espace arboré en plein centre-ville !**

La rue Leroy va retrouver une circulation en double sens et s'étendra jusqu'au café de la Paix, rouvert depuis peu. Des places de stationnement seront créées le long de cet axe qui passera à 20 km/h. Une circulation qui permettra aux commerçants de la rue Alfred Leroy de se sentir moins isolés et d'avoir vitrine sur rue. **Ces aménagements devraient être finalisés en 2023.**



CHARTRE D'INSERTION

Des heures d'insertion sont établies dans le cadre du NPNRU

3 lots sont concernés par ce temps de travail :

- Terrassement, voirie, génie civil des réseaux
- Mise en œuvre de l'éclairage et effacement des réseaux aériens
- Mobilier urbain et aménagements paysagers

Ce chantier compte 6 000 heures d'insertion

Ces clauses sociales confirment leur utilité au service de l'insertion des habitants en difficulté face à l'emploi.

23/24

RUE CADOT : LES COMMERCES AU CŒUR

Axe principal de Bruay-La-Buissière, la rue Henri Cadot va voir ses trottoirs élargis afin de donner priorité aux piétons et aux commerces. Toujours dans l'optique de végétalisation des espaces, un terre-plein central sera aménagé avec différentes essences d'arbres et de plantes. Les places de parking seront supprimées afin de favoriser l'accès aux commerces. Des espaces pour les livraisons seront maintenus.

En 2025, l'Établissement Public Foncier (EPF) procèdera à la démolition de plusieurs immeubles de la rue Cadot, de la rue Doyelle et de l'impasse Duquesne. Une nouvelle voie sera ouverte sur le parvis de l'Hôtel de Ville. Dans le cadre d'un projet immobilier privé, des cellules commerciales et des logements y prendront vie. De larges terrasses seront installées sur la place Henri Cadot.



DÉMOLITION DE LA RÉSIDENCE ALSACE

Un béguinage en centre-ville

Autre projet phare pour cette tranche de travaux 2023/2024, la démolition de la résidence Alsace qui cédera sa place à un béguinage. Au total, 17 logements de plain-pied de types T2 et T3 seront construits par Flandre Opale Habitat. Un jardin partagé viendra compléter ce lieu de vie destiné aux personnes âgées.

Béguinage : le béguinage est un ensemble de logements destiné aux personnes âgées seules ou en couple. Il offre un mode de vie collectif non médicalisé. Le senior doit être autonome ou en perte partielle d'autonomie.

RUE HERMANT

2024 : lancement des travaux

Les travaux concerneront essentiellement la voirie : réfection de la route, mise en place de nouveaux pavés et agrandissement du parking situé à l'arrière du Temple. La circulation se fera en sens unique. Ouverte sur la rue de la République au niveau de la fresque défraîchie, cette nouvelle route permettra d'accéder rue Wéry où se situe un autre parking important. Cet axe constitue également une voie de contournement du centre-ville.



PLACE DE L'EUROPE : NATURE

La place de l'Europe va devenir un lieu dédié à la nature. La gare routière sera préservée tout comme les végétaux, les places de stationnement disparaîtront et laisseront place à un espace vert et une **aire de jeux**. **Des chemins seront aménagés pour le plus grand plaisir des promeneurs et des cyclistes.** Le puits de mine sera également mis en valeur. Cerise sur le gâteau en matière d'aménagement paysager, **le bois Cadot fermé à la population depuis des décennies sera aménagé et à nouveau ouvert.** Plantations, espaces de repos, aménagement urbain adapté, îlots de fraîcheur... Des chemins serpenteront au fil des essences afin de permettre à chacun d'appréhender le dénivelé. **Tout sera mis en œuvre pour créer un lien vert entre la Cité des Électriciens, la rue Louis Dussart et le centre-ville.** Trois accès seront créés. La municipalité souhaite ainsi favoriser les déplacements doux.



AGORA DES DROITS DE L'ENFANT : CULTURE

L'agora des Droits de l'Enfant se situe dans le prolongement de la rue du Périgord. Cette dernière fera également l'objet de travaux. La place située au cœur des structures culturelles comme la médiathèque Marcel Wacheux et le cinéma Les Étoiles sera sécurisée. La municipalité, consciente des dangers liés à la circulation des bus a décidé de mettre en place des barrières de sécurité afin d'éviter les traversées de la voie du BHNS. **Cette place à vocation culturelle bénéficiera également d'un aménagement paysager avec plantation d'arbres.**



CENTRE-VILLE : COMMENT STATIONNER ? Des poches de stationnement plus visibles

Le projet actuel compte plus de places de parking que le projet inauguré par l'ancienne municipalité. Des poches de stationnement sont prévues pour pallier les emplacements gommés par le projet de rénovation du centre-ville.

Un nouveau parking sera créé derrière la salle de spectacle Le Temple, rue Hermant.

Rue Doyelle, le parking existant sera agrandi. Au cœur du centre-ville, il permettra de stationner au plus près des commerces.

La Ville de Bruay-La-Buissière va également se doter de panneaux lumineux. Situés en entrées de ville, ils indiqueront aux automobilistes le nombre de places disponibles sur les parkings de la ville.

POUR QUEL MONTANT ?

Les travaux ont été confiés à aux agences Babylone et Suez.

La somme s'élève à 9,06 millions d'euros.

La Ville de Bruay-La-Buissière a obtenu différentes subventions :

Région : 2,04 millions d'euros

Agglo : 2,27 millions d'euros

Département : 237 000 euros

QUELS MATÉRIAUX ET QUELLES ESSENCES VÉGÉTALES ?

MATÉRIAUX

Place citoyenne, parking et rue Doyelle

Pavage en grès d'Inde ocre
Emmarchements en pierre

Rue Cadot et rue Lamendin

Trottoirs en béton désactivé
Voirie en enrobé
Bordures béton
Potelets en inox

Place interactive

Béton désactivé sur la place piétonne
Emmarchements en pierre
Enrobé sur voirie
Bordure en béton à niveau
Potelets en inox

Rue du Périgord / Rue Hermant / Rue d'Alsace

Trottoirs en béton désactivé
Bordures en béton
Voirie en enrobé

Amphithéâtre école Caudron

Revêtement des gradins en platelage bois
Enrobé sur voirie, chemin, plateforme
Butte roue en bois en limite de parking



DES
MATÉRIAUX
ADAPTÉS À
CHAQUE LIEU
UNE IDENTITÉ
RESPECTÉE

PALETTE VÉGÉTALE

Les arbres

Charme commun, chêne pédonculé, érable plane, érable champêtre, merisier, pin noir d'Autriche, frêne à fleurs, tilleul à petites feuilles, frêne noir, aulne glutineux, cerisier à grappes, hêtre commun, érable sycomore, bouleau à papier, prunier, pommier, poirier, cognassier, cerisier, pêcher, alisier torminal, orme champêtre, chêne rouvre, bouleau verruqueux, bouleau pubescent, copalme d'Amérique, Amélanchier de Lamarck.

Les arbustes

Troëne commun, viorne cotonneuse caduc, noisetier commun, chèvrefeuille des bois, rosier des champs, fusain d'Europe, framboisier, laurier sauce, groseillier à grappes, genêt à balais, bourdaine commune, cornouiller sanguin.

Les vivaces

Sauge à petites feuilles, absinthe, verveine de Buenos Aires, épière de Byzance, euphorbe des garrigues, lierre terrestre, stipa tenuifolia, sauge commune, jacinthe des bois, géranium des bois, heuchère pourpre, gaura lindheimeri, valériane rouge, saponaire officinale, géranium des bois, heuchère pourpre, petite scabieuse, croix de Jérusalem, véronique à longues feuilles, herbe aux écouvillons, lierre grimpant, thym serpolet, romarin, mélisse officinale, sauge officinale, menthe verte, ciboulette, bourrache, fougère mâle, consoude officinale, gaillet odorant, muguet blanc, petite pervenche, laîche des bois, anémone des bois, acanthus mollis, anémone sylvie, ballota pseudodictamnus, ail d'ornement géant, santoline à feuilles de romarin, achillée millefeuille, perovskia atriplicifolia.



DES
VÉGÉTAUX
EN OSMOSE
DES ASSOCIATIONS
PROPRES À
CHAQUE LIEU

AIRE DE LOISIRS DE LAVOLVILLE

Un dispositif anti-intrusion

En recherche permanente de produits adaptés à la sécurité, la Ville de Bruay-La-Buissière a fait appel à la société Prefa'Bat pour sécuriser l'aire de loisirs de Lavolville. Un dispositif breveté anti-intrusion a été installé par nos agents du service Signalisation afin de limiter les gabarits de passage sur cet espace.



ÉQUITATION

La saison relancée

Après une journée porte ouverte, le Poney club du Bois des Dames a organisé le 18 septembre un concours interne. Environ 120 participants ont participé à ce challenge dans une ambiance familiale. Une belle réussite pour le club qui rassemble près de 300 adhérents. *“Ce type d'événement permet de lancer la saison et de favoriser la cohésion au sein de l'association”* explique Bertrand Milon, président.

Sandrine Prud'Homme, maire déléguée et Thibaut Mayolle, conseiller municipal se sont rendus sur place pour soutenir les participants et saluer le travail de cette association dynamique. N'hésitez pas à venir découvrir ce club convivial à l'occasion d'une prochaine journée “portes ouvertes” pendant les vacances de Noël !



CHEMIN DES DAMES

Chantier terminé !

Retour sur un chantier de taille. La société Eurovia a procédé aux travaux de réfection de voirie dans la rue du Chemin des Dames à Bruay-La-Buissière. Pendant près de 6 semaines, les riverains ont côtoyé les engins de chantier et ont fait preuve de patience durant cette période inconfortable. Fin août, Monsieur le Maire, accompagné des élus en charge des travaux, s'est rendu sur place pour suivre l'avancée du chantier.

Eurovia a procédé à la pose des enrobés du 29 août au 2 septembre. Désormais ouverte à la circulation, les riverains et les usagers de cet axe fréquenté peuvent profiter du tout nouveau tapis d'enrobé. Des ralentisseurs ont été posés afin de garantir la sécurité des automobilistes comme celle des riverains.





RENAISSANCE DE L'HÔTEL DE VILLE

Un week-end d'exception !

Notre Hôtel de Ville rayonne à nouveau. À l'occasion des Journées du patrimoine et en présence de monsieur le sous-préfet de Béthune, des élus et des sapeurs-pompiers, Monsieur le Maire a inauguré la Renaissance de cet édifice remarquable. Le vendredi soir et ce, malgré une météo capricieuse, le public était au rendez-vous pour les concerts "Hypermassive Tribute Muse" et "The Voice, 100% best of". La magie a opéré le samedi soir avec le spectacle de lumières et le feu d'artifice. Un moment exceptionnel et inoubliable ! Les visites de l'Hôtel de Ville ont également attiré bon nombre de personnes curieuses de redécouvrir notre maison commune.





Hypermassive



Tribute Muse



The Voice



Visites



guidées



d'artifice





Libération de la Ville



Concert du 43^e Régiment de Lille



Festivités du quartier de la Gare



De Bruacum à Bruay-La-Buissière



Compétition de javelot sur cible



Aunix : Elle



*Thomas Duhem
"À travers ta mémoire"*



Atelier mémoire seniors



"Léon et Gérard"



Thé dansant de l'asso France Alzheimer





ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le coût annuel de l'électricité (bâtiments, voiries, mairie...) est estimé à 675 000 euros. **Concernant la mise en lumière de l'Hôtel de Ville, le coût estimatif s'élève à 1 032 euros à l'année (0,15% du budget global).**

De plus en plus, la municipalité fait confiance aux LEDS pour faire baisser les factures liés aux dépenses énergétiques. Écoles, bâtiments, voiries... en sont désormais pourvus.

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

Vannage du pont d'Hulluch

Dans le cadre de sa compétence de lutte contre les inondations, la Communauté d'Agglomération a réalisé des travaux d'endiguement de la Biette et la réfection du vannage du pont d'Hulluch : traitement anti-corrosion des principaux éléments constituant le vannage, rénovation et mise en sécurité de l'ouvrage. La dépose de la vanne a eu lieu le 18 mai et a été réinstallée le 28 juillet.



POSE DE DEUX BERLINES

Du patrimoine au cadre de vie

Bruay-La-Buissière peaufine son image de ville verte tout en prenant soin de ne pas oublier son passé minier. Deux anciennes berlines, gracieusement offertes par le Musée de la Mine ont été installées au bas de la rue Arthur Lamendin et avenue Paul Plouviez. Remises en état puis repeintes par les services de la Ville, elles seront aménagées ultérieurement.

Afin de faire le lien entre la période des mines et la volonté actuelle d'améliorer toujours le cadre de vie par le fleurissement, une mise en scène "du minéral au vert" est envisagée. Le service des Espaces verts a imaginé une partie minérale symbolisant le charbon évoluant progressivement vers des plantations colorées.



DÉMOLITIONS

Résidence Artois

Les travaux de démolition de la résidence Artois (Pas-de-Calais Habitat) se poursuivent. Après une première phase de désamiantage des bâtiments, les grues ont entamé leur impressionnant ballet de destruction de ces logements devenus vétustes. Les bâtiments "La Loïsne" et "Le Surgeon" n'existent plus. La fin des travaux est prévue en octobre.



Garages rue Flament et maison rue Blot

Après désamiantage, quatre garages inoccupés et vétustes ont été abattus par la société Sageotra. Des clôtures en béton ont également été mises à terre. Ces travaux rue Augustin Flament ont eu lieu au mois d'août. Un terrain verdoyant a remplacé ces bâtiments laissés à l'abandon pendant des décennies. Rue Gaston Blot, un ancien logement abandonné a également été abattu par la société Sageotra. Les services de la Ville ont procédé à un engazonnement de cette zone.



Maison rue Blot



Garages rue Flament

TRAVAUX DANS LES CIMETIÈRES

Les services de la Ville travaillent quotidiennement afin d'accueillir au mieux les familles durant la Toussaint. Dés-herbage, entretien des allées... Rien n'est laissé au hasard ! Les trois cimetières de Bruay-La-Buissière (Ouest, Est et Labuissière) font l'objet d'une attention particulière.

Attention : vous avez jusqu'au 28 octobre inclus pour procéder au nettoyage des sépultures.



Une voiturette à votre service

Comme chaque année, la Ville mettra une voiturette à la disposition des seniors et des personnes à mobilité réduite dans les 3 cimetières de la ville pour le nettoyage des tombes ou les dépôts de fleurs... **Chaque cimetière disposera de son véhicule du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h ; le samedi et le dimanche de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.**

Ce dispositif couvrira la période du 22 octobre au 3 novembre. Il sera encadré par les agents du service Cimetière.



VOIRIE

Rue Jean Zay

Les agents du service Voirie ont transformé une bande engazonnée en trottoir à l'entrée de la rue Jean Zay dans le secteur du Stade-Parc. L'enrobé a été posé début septembre.



SÉCURITÉ

Pose d'un garde-corps

Dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP), la municipalité a engagé des travaux de mise en accessibilité de la salle du Temple de Bruay-La-Buissière. La première phase d'intervention réalisée par l'entreprise Loison vient de se terminer avec la pose d'un nouveau garde-corps.



MARQUAGE

Zone Bleue

Les agents du service Signalisation ont procédé à la remise en peinture des lignes délimitant les places de parking Esplanade François Mitterrand. L'occasion de rappeler que le stationnement sur cette zone est limité à 2 heures. Il est soumis à la pose d'un disque placé en évidence.



PROPRETÉ DE LA VILLE

Entretien de la voie publique

L'amélioration du cadre de vie est indispensable pour rendre notre ville attractive. Le désherbage est une priorité pour la municipalité. Les employés de l'association d'insertion TTS de Bruay-La-Buissière restent mobilisés aux côtés de nos agents pour lutter contre les herbes folles et maintenir nos espaces en bon état de propreté.



ESPACES VERTS

Opération de paillage

Les agents du service Espaces verts ont effectué un paillage des massifs du Stade-Parc Salengro.

Des coques de cacao ont été utilisées. Décoratives, elles fertilisent progressivement les sols, limitent la prolifération des mauvaises herbes et protègent les racines des végétaux des gelées.

De couleur sombre, les coques de cacao mettent en valeur les plantations. Elles résistent au vent après arrosage et conservent une bonne tenue. Elles possèdent également des valeurs agronomiques non négligeables et font partie des meilleurs paillis fertilisants.

NAVETTE SENIORS

Un nouveau numéro pour les réservations

Attention ! Si la navette seniors conserve les mêmes services, **les modalités de réservations changent : les bénéficiaires doivent désormais contacter l'annexe du CCAS au 03 21 53 89 42**. Cette antenne est située au 2 rue de la Romanche à Labuissière.

Pour rappel, ce service est ouvert aux personnes âgées de 65 ans et plus (sans condition de ressources) pour tous les déplacements dans la commune à l'exception des courses et des visites chez le vétérinaire. Prenez soin de réserver votre navette 48 heures à l'avance. **La navette est disponible du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h.**



DÉMÉNAGEMENT

Votre Centre Communal d'Action Sociale a intégré ses nouveaux locaux !

Le CCAS de Bruay-La-Buissière a déménagé ! L'équipe a intégré ses nouveaux locaux au 93 rue du Commandant L'Herminier (face à l'Hôtel de Ville). Les services Seniors et Logement ont également intégré le bâtiment. Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

REPAS SPECTACLE DU CCAS

Vous avez 65 ans ou plus et habitez la commune ? N'oubliez pas de vous inscrire au repas-spectacle offert par la municipalité.

Les festivités auront lieu les 5, 6 et 7 novembre prochains au complexe sportif Léo Lagrange.

Inscriptions : présentez-vous muni de votre coupon, d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile à la **salle des fêtes Georges Hurtrel du lundi 10 au vendredi 14 octobre.**



CHARENTE-MARITIME

Un voyage 4 étoiles pour nos seniors !

Quarante-cinq seniors ont pris la route le 4 septembre à 7h, direction Ronce-les-Bains en Charente-Maritime. Émilie Bommart, adjointe au maire en charge des Affaires sociales était présente pour les accueillir et leur souhaiter un bon voyage. Ils ont été accueillis au village club 4* du groupe Azureva. Une semaine complète de vacances organisée par le service Seniors du CCAS.

Les retours du groupe sont positifs !

Côté excursions, les seniors ont pu découvrir la Ville de Ronce-Les-Bains et ses somptueuses villas, le monde ostréicole ou encore la côte sauvage. Les activités, très nombreuses étaient encadrées par des animateurs de la résidence : pétanque, jeux de fléchettes, gymnastique ou éveil musculaire... Les seniors pouvaient également se détendre en accédant librement à la piscine chauffée. Le jeudi, le bus a emmené le groupe au marché de le Tremblade et à celui de Ronce-Les-Bains le samedi. Les soirées ont quant à elles été plus rythmées avec spectacle, karaoké et danse.

Une belle semaine pour ce groupe dynamique et soudé qui a vu naître des amitiés. Infos au 06 14 42 18 25



Danièle Duhamel, inscrite au Service Seniors a participé au voyage dans le but de passer un bon moment entre amis : *“dimanche matin a sonné le départ en bus pour notre destination de villégiature, un bon moment de rigolade et d'excitation ! Nous sommes arrivés le soir à bon port avec un grand soleil. Nous avons apprécié les repas et la découverte des spécialités locales. Nous avons également profité de nombreuses excursions et des visites guidées qui nous ont fait découvrir les trésors locaux. En bateau, nous avons découvert Fort Boyard. Nous avons pu également visiter des monuments tels que le Château d'Oléron et la Cité de l'huître. Pendant toutes ces sorties nous avons pu compter sur des accompagnateurs très dévoués et à l'écoute, mais aussi une conductrice de bus très agréable. Nous avons passé un agréable séjour qui s'est terminé trop tôt à notre goût. Nous attendons avec impatience l'année prochaine”.*

ATELIERS CULTURELS

Diversifier la culture, s'adresser à tous

Les ateliers de pratique artistique portés par le service Culturel de la Ville visent à initier chaque individu, qu'il soit jeune ou adulte, à un art particulier et ce pendant une année. Dès le mois de septembre, 5 ateliers se mettent en place soit 5 domaines artistiques différents : arts plastiques, théâtre, chant, guitare et cinéma.

L'art plastique

Forte de ses idées créatives, Stéphanie Georges, intervenante au Manoir de Baillencourt accueille petits et grands. Les enfants découvrent le dessin en utilisant couleurs et matières et les adultes le dessin et le modelage. Les cours de modelage sont dispensés dans les locaux de la mairie annexe de l'Avolville. Ces ateliers rencontrent chaque année un vif succès et concernent une soixantaine de personnes.



La guitare

L'atelier guitare est une initiation à l'instrument. L'intervenant dispense une approche musicale basique : entre histoire de la musique et apprentissage de quelques accords... Cet atelier a pour but d'échanger autour d'une passion commune et de donner envie à l'élève d'éventuellement poursuivre un apprentissage plus élaboré au sein d'un Conservatoire. Une dizaine de personnes sont attendues sur chacun des ateliers.

Théâtre / Guitare / Chant / Cinéma

35€ Bruaysiens - 70€ Extérieurs

Arts plastiques

50€ Bruaysiens - 105€ Extérieurs

Infos 03 59 41 34 00

Le théâtre

Les ateliers théâtre reprennent début octobre. Plusieurs groupes seront créés et encadrés par des intervenants professionnels. Cette année, de nouveaux élèves viennent encore grossir les rangs et partager l'amour du théâtre. Les groupes se font en fonction des tranches d'âges : primaire, collège, pré-ados, ados et adultes. Les cours ont lieu le mercredi ou le samedi.

Le cinéma

Ces ateliers sont portés par le cinéma Les Étoiles et sont proposés aux jeunes à partir de 12 ans. Tous les métiers du cinéma sont abordés : écriture d'un scénario, initiation à la prise de vue, mise en scène, réalisation... Chacun peut trouver sa place dans cet univers hétéroclite.

Le chant

Vous souhaitez faire entendre votre voix ? La travailler ou juste prendre plaisir à chanter avec d'autres adeptes de la discipline ? cet atelier est fait pour vous. Chaque vendredi soir, un intervenant prend en charge un joyeux groupe à la chapelle Sainte-Barbe. Les participants de la saison dernière ont tous répondu présents, ne tardez pas si vous souhaitez les rejoindre !

■ Chaque atelier fait l'objet d'une restitution en fin d'année (juin). Par conséquent, vous devez faire preuve d'assiduité afin de ne pas perturber votre groupe.

■ Le Pass Découv'Art permet une découverte de l'offre culturelle et de s'ouvrir aux autres ateliers.

■ Lors de votre inscription, il vous est demandé la fiche d'inscription, une attestation d'assurance, un justificatif de domicile et l'autorisation concernant le droit à l'image.

■ Si un groupe est déjà constitué, une liste d'attente peut vous permettre d'intégrer un atelier. Une période d'essai est toujours possible.

FLÉCHETTES

Open de fléchettes

L'Open de l'Artois 2022 sur cibles organisé les 10 et 11 septembre à la salle des fêtes Georges Hurtrel a accueilli de nombreux joueurs en individuel, en équipes et en doublettes. Monsieur le Maire et Fabrice Maesele, adjoint aux Sports se sont rendus sur place pour féliciter les participants et l'association Vagabonds fléchettes pour cette belle organisation !



BASKET-BALL

USOBL basket VS Bezons Basket

La salle Poirier a vibré pour les Hoppers ! Au complexe Léo Lagrange le BLB Basket Club recevait Bezons Basket en match de Nationale Masculine 3 le 10 septembre dernier.

La rencontre s'est terminée par une victoire des joueurs de Bruay-La-Buissière, un score de 84 à 77 savouré par Fabrice Maesele, adjoint aux Sports. Bravo à la team Ryckeboer !



CYCLISME

Une belle compétition

L'USOBL Artois Cyclisme a accueilli les championnats du Pas-de-Calais sur piste. Une compétition très attendue à Bruay-La-Buissière, une première pour le club emmené par la team Demandrille. Après les courses des écoles de vélos le matin, l'après-midi était consacré aux minimes, cadets et seniors.



FOOTBALL

Tournoi international U10

Le tournoi international U10 s'est déroulé les 27 et 28 août dernier en présence de Monsieur le Maire, de Sandrine Prud'Homme, maire déléguée de Labuissière et de Fabrice Maesele, adjoint au Sport. Au total, 18 équipes se sont affrontées sur le terrain du stade Vélodrome. Le trophée a été remporté par l'équipe de Lens. Une organisation réussie grâce à l'USOBL Football et aux services de la Ville de Bruay-La-Buissière.



Coupe de France

Ça passe pour Bruay-La-Buissière ! Les joueurs de l'USOBL Football se sont imposés 3 à 2 le 11 septembre au stade vélodrome face à une solide équipe de l'OSM Sequedin. Encouragés par leur public et en présence de Monsieur le Maire et de Fabrice Maesele, adjoint au Sport, les Bruaysiens se qualifient pour le 4^e tour de la Coupe de France !



BRÈVES

DE LA POLICE MUNICIPALE

LES CHIFFRES 1/08 > 1/09



ACTIVITÉS JUDICIAIRES

8 interpellations : 6 pour ivresse publique, 1 pour violences sur mineur en état d'ivresse, 1 pour conduite en état d'ivresse. **2** délits ont fait l'objet de rapports judiciaires dont un pour appels malveillants et menaces envers la police municipale.

ACTIVITÉS GÉNÉRALES

159 interventions pour troubles à l'ordre public ont été réalisées dont 66 pour tapages (5 PV établis)

198 appels téléphoniques reçus et 274 mains courantes rédigées (128 pour problèmes d'ordre public, 85 pour problèmes divers, 33 relatives au stationnement et police routière, 13 à des affaires judiciaires).

25 rapports et PV ont été rédigés

17 assistances aux particuliers (accidents, malaises...)

De nombreux passages ou points fixes sont effectués dans les points sensibles ou sujets à des regroupements, squats...

4 contrôles ont été menés en commun avec la police nationale (anti-rodéo, recherches armes et stupéfiants).

3 opérations de contrôles avec TADAO

STATIONNEMENT ET POLICE ROUTIÈRE

25 PV au stationnement et à la circulation routière

2 excès de vitesse ont été relevés

2 stationnements abusifs et **2** mises en fourrières

Après vérification du radar, les contrôles de vitesse vont reprendre au rythme de 2 à 3/semaine à 3 endroits différents.

POLICE ADMINISTRATIVE

4 habitations surveillées lors des vacances

19 chiens dangereux enregistrés, 3 dossiers en cours de traitement, 2 incidents impliquant des animaux ont fait l'objet de rapports et d'une surveillance.



BAPTÊMES RÉPUBLICAINS



Lydie Surelle, adjointe au maire déléguée à l'État-civil a procédé le 13 août aux parrainages de **Gabriel** né le 14 mai 2016 et d'**Angel**, née le 30 mai 2015, enfants d'Isabelle Bit-

tante. Les protecteurs sont Anaïs Pinto De Sa et Romain Pinto De Sa pour Angel et Anaïs Pinto De Sa et Florian Pinto De Sa pour Gabriel.



Lydie Surelle, adjointe au maire déléguée à l'État-civil a procédé le 13 août au parrainage d'**Inès**, née le 14 février 2021, fille de Laetitia et Christophe Dau-

tremepuis. Les protecteurs sont Océane Denis et Yannick Guffroy. Les parents ont également fêté leurs nocés d'été



Lydie Surelle, adjointe au maire déléguée à l'État-civil a procédé le 13 août au parrainage de **Carol-Ann**, née le 28 juin 2016, fille de Aline Facquez née le 1^{er} octobre 1978 à

Béthune et Christophe Izard né le 23 juillet 1972 à Béthune. Les protecteurs sont Emeline et Thomas Izard. Les parents ont également célébré leur PACS.



Lydie Surelle, adjointe au maire déléguée à l'État-civil a procédé le 20 août au parrainage de **Léon**, né le 8 septembre 2015 et d'**Élise** née le 2 septembre 2020, enfants de Baptiste Bouffet et d'Esther Leclercq. Les protecteurs sont Ericka Janoueix et Mikaël Deberles.

N° 03 74 31 03 22



Lydie Surelle, adjointe au maire déléguée à l'État-civil a procédé le 20 août au parrainage de **d'Alessiio** né le 28 décembre 2021, fils de Jimmy Fachaux et de Coralie Fauqueur. Les protecteurs sont Colyne Maire et Joss Delin.



Lydie Surelle, adjointe au maire déléguée à l'État-civil a procédé le 20 août au parrainage de **Tyméo** né le 3 janvier 2022, fils de Bryan Timbert et de Lolita Nogret. Les protecteurs sont Tifaine Timbert et Joshua Timbert.



Lydie Surelle, adjointe au maire déléguée à l'État-civil a procédé le 27 août au parrainage de **Candice** née le 27 août 2021, fille d'Erwan Maria et Frédérique Delvalle. Les protecteurs sont Océane Maria et Thibault Delvalle.



Lydie Surelle, adjointe au maire déléguée à l'État-civil a procédé le 27 août au parrainage de **Léna** née le 3 décembre 2020, fille de Nathan Pouchain et Céline Lenoir. Les protecteurs sont Claire Dufrasne et Frédéric Koziel.



Lydie Surelle, adjointe au maire déléguée à l'État-civil a procédé le 27 août au parrainage de **Meziame** né le 29 juin 2016, fils de Dorothée Delbrayelle. Les protecteurs sont Manuella Plywaczyk et Ryan Hellebois.



Lydie Surelle, adjointe au maire déléguée à l'État-civil a procédé le 3 septembre au parrainage de **Martin** né le 11 janvier 2021 à Béthune, fils de monsieur Delalleau et de madame Coquerel. Les protecteurs sont Ophélie Delalleau et Dany Derisbourg.



Lydie Surelle, adjointe au maire déléguée à l'État-civil a procédé le 3 septembre au parrainage de **Mathya** né le 29 octobre 2021 à Lens, fils de monsieur Rolland et de madame D'Almeida. Les protecteurs sont Émilie Boutillers et Christophe Hoffmann.



Sandrine Prud'Homme, adjointe au maire, officier d'État-civil par délégation a procédé le 10 septembre au parrainage de **Louise** née le 17 janvier 2022, fille de Jérôme Jonville et Mailys Goulliart. Les protecteurs sont Justine Jonville et Morgan Goulliart.



Sandrine Prud'Homme, adjointe, officier d'État-civil par délégation a procédé le 10 septembre au parrainage de **Sacha** né le 18 février 2022, fils d'Arnaud Delforge et Margaux Hervet. Les protecteurs sont Maud Hervet et Ludovic Bocquet.



MARIAGES



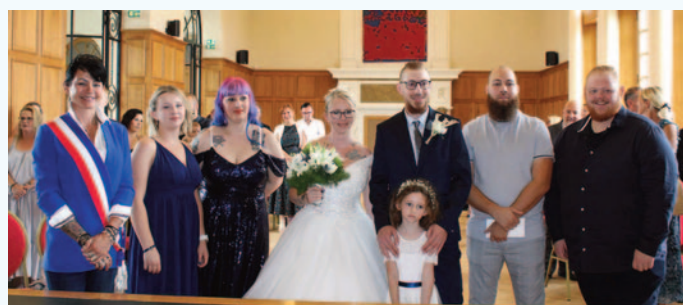
Lydie Surelle, adjointe déléguée à l'État-civil a uni par le mariage le 13 août, **Laura Bertoux** née le 7 juillet 1992 à Bully-Les-Mines et **Mickaël Monteiro Da Silva** né le 17 septembre 1979 à Abbeville.



Bruno Roussel, adjoint au maire officier de l'État-civil délégué a uni par le mariage le 13 août, **Cindy Boucher** née le 26 avril 1983 à Auchel et **Grégory Vadas** né le 28 avril 1973 à Béthune.



Lydie Surelle, adjointe déléguée à l'État-civil a uni par le mariage le 20 août, **Élodie Stefaniak** née le 29 février 1988 à Tourcoing et **Dastan Wident** né le 22 février 1990 à Béthune.



Lydie Surelle, adjointe déléguée à l'État-civil a uni par le mariage le 20 août, **Gaëlle Tipret** née le 29 juillet 1993 à Auchel et **Julien Mouton** né le 16 mars 1988 à Beuvry.



Lydie Surelle, adjointe déléguée à l'État-civil a uni par le mariage le 27 août, **Delphine Lambert** née le 27 février 1996 à Auchel et **Sébastien Vansteenkiste** né le 13 juin 1995 à Lomme.



Ludovic Pajot, maire a uni par le mariage le 3 septembre, **Marie Boruta** née le 3 janvier 1993 à Béthune et **Margaux Spriet** née le 29 juin 1999 à Tourcoing.



Ludovic Pajot, maire a uni par le mariage le 10 septembre, **Sandra Duhem** née le 2 mai 1974 à Lens et **Reynald Dufresne** né le 22 avril 1973 à Lens.



MARIAGES



Ludovic Pajot, maire a uni par le mariage le 10 septembre, **Audrey Ernenwein** née le 18 mars 1994 à Poissy et **Jean-Bernard Dussart** né le 28 janvier 1986 à Savigny-sur-Orge.



Ludovic Pajot, maire a uni par le mariage le 10 septembre, **Cathy Autréaux** née le 5 avril 1964 à Somain et **Sylvain Presse** né le 19 mai 1962 à Escaudain.



Ludovic Pajot, maire a uni par le mariage le 10 septembre, **Mathilde Berger** née le 12 décembre 1998 à Seclin et **Adrien Lourme** né le 3 août 1995 à Lille



NOCES DE PORCELAINE



Lydie Surelle, adjointe déléguée à l'État civil, a procédé le 27 août à la célébration des noces de porcelaine de **Salem Madani** né le 20 juin 1967 à Chocques et **Muriel Turlure** née le 30 juillet 1972 à Auchel.

Les époux se sont unis le 3 août 2002 à Bruay-La-Buissière, ils sont les parents de 7 enfants et les heureux grands-parents de 6 garçons et 9 filles.



NOCES D'OR



Ludovic Pajot, maire a procédé le 10 septembre à la célébration des noces d'or de **Joël Van Gysel** né le 11 avril 1950 à Mazingarbe et **Liliane Breaux** née le 12 mai 1953 à Magnicourt-sur-Canche.

Les époux se sont unis le 9 septembre 1972 à Arras, ils sont les parents de 3 enfants et les heureux grands-parents de 5 garçons et 3 filles.



PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ



Bruno Roussel, adjoint au maire, officier de l'État civil délégué a procédé au PACS le 12 septembre de **Sandrine Roussel**, née le 13 octobre 1983 à Auchel et de **Mickaël Bruvry**, né le 22 mai 1980 à Bully-Les-Mines.



NAISSANCE

La municipalité leur souhaite la bienvenue

Ayden Leduc



DÉCÈS

La municipalité s'associe à la tristesse des familles

Patricia Lorge épouse Rzepecki, Blanche Barras épouse Gallet, Lucien Poullier, Blanche Gatteaux veuve Ricart, Yves Gallet, Stanislaw Sadowski

GROUPE DE LA MAJORITÉ Chères Bruaysiennes, Chères Labuissières, Chers Bruaysiens, Chers Labuissiers, Le mois de septembre se referme et le mois d'octobre s'ouvre à nous. Grâce à la mobilisation du personnel enseignant et municipal, la rentrée scolaire s'est déroulée dans des conditions optimales dans l'ensemble des écoles de notre ville. Nous tenons une nouvelle fois à remercier les agents municipaux qui tout l'été ont été mobilisés pour préparer au mieux cette rentrée et nos établissements scolaires. Nous tenons également à remercier les parents bénévoles qui chaque jour s'investissent dans la vie de nos écoles.

Le mois de septembre, pour notre plus grand bonheur, aura été synonyme de renaissance de notre maison commune après son tragique incendie. Nous sommes fiers, avec vous, d'avoir découvert la mise en lumière de notre Hôtel de Ville souhaitée dès notre élection.

Alors que les travaux essentiels de métamorphose de notre cœur de ville ont débuté et permettront, demain, de redonner à notre ville toute sa grandeur et toute sa fierté, notre Hôtel de Ville retrouvera sa place centrale dans la vie de notre cité. Car oui, le mois de septembre 2022, aura été le commencement d'une étape importante. Enfin, après 20 ans de promesses, de renoncements, grâce à votre confiance accordée en 2020, les travaux commencent enfin ! Loin des promesses non tenues, notre majorité est celle des actions et des engagements tenus !

Le mois de d'octobre qui s'ouvre à nous sera également un mois riche en événements et en actualités avec notamment la semaine bleue à destination de nos seniors.

Évidemment, d'un point de vue institutionnel et politique le mois d'octobre sera déterminant. Fidèle à nos engagements, nous allons solliciter le retrait de notre collectivité territoriale de l'Établissement Public qu'est le SIVOM de la Communauté du Bruaysis. À ce stade, nous ne savons toujours pas si le SIVOM de la Communauté du Bruaysis saisira la main tendue et les nombreuses concessions accordées par la commune. Alors que le SIVOM souhaitait prendre son indépendance par rapport à notre ville, comme mentionné dans la presse à de nombreuses reprises, nous leur proposons de sortir dans le cadre d'un divorce à l'amiable alors que nous aurions pu obtenir une sortie dérogatoire et aller au Tribunal Administratif Par respect pour les agents du SIVOM, nous avons décidé de chercher un compromis tout en respectant les intérêts fondamentaux de la ville et du SIVOM. Désormais, il reviendra aux organes délibérants de prendre une décision.

Enfin, n'oublions pas non plus la situation dans laquelle se trouve notre pays. Pour la première fois depuis de très nombreuses décennies, il est envisagé que nous puissions subir des coupures d'électricité et disons-le de rationnement. L'extrême-gauche, toujours prompte à donner des leçons, est responsable de cette situation avec leurs alliés macronistes. Car oui, c'est sous le quinquennat de François HOLLANDE soumis aux écolos-sectaires que la France s'est affaiblie et a renié sa souveraineté énergétique. Emmanuel Macron, ancien conseiller et ministre de François HOLLANDE, a malheureusement continué dans cette voie mortifère pour la France et les Français. Aujourd'hui, et c'est là le plus triste, les Français paient l'addition. Les plus précaires, qui avaient déjà du mal à se chauffer, ne se chaufferont plus. Les classes moyennes, qui avaient déjà du mal à finir la dernière quinzaine du mois, devront revoir leurs habitudes et faire de tristes renoncements. Malgré cela, l'extrême gauche avec leurs alliés macronistes voudraient que nos enfants, nullement responsables de cette situation, évoluent et apprennent dans le froid. Cette extrême gauche aimerait que nous fermions piscine et autres bâtiments publics alors que ce sont eux qui nous ont mis dans cette situation. Pour nous, il n'est pas question de réduire le service apporté à la population et de dégrader le service public auquel nous sommes profondément attachés. Nos enfants auront, quoi qu'il en coûte, des repas chauds cet hiver. Les élus

du Groupe Majoritaire

GROUPE DE L'OPPOSITION

TRIBUNE NON REÇUE

NON INSCRIT P. Preudhomme

TRIBUNE NON REÇUE



Jeudi 6 octobre de 19h à 20h30 : répétition publique de l'Orchestre Symphonique à l'Espace Culturel Grossemy. Direction Olivier Masiuk. Entrée gratuite, sans réservation.
Renseignements os.inforesa22@gmail.com

8 & 9 Octobre 2022

3^e Salon Régional GÉNÉALOGIE Histoire Locale



Dimanche 6 novembre de 8h30 à 16h : première bourse nationale multicollections. Salle Marmottan. Exposition de voitures en extérieur "Nos belles restaurées d'Haillicourt". Organisation : Charitables de Labuissière. Entrée gratuite, buvette et petite restauration. Renseignements 06 79 61 15 77

Breaking news ! Vous souhaitez renforcer votre expression orale avec des anglophones, l'association La Fraternité organise des ateliers chaque samedi dès 14h. Inscriptions ypiat@yahoo.fr ; Infos au 06 98 55 20 45

Samedi 8 octobre de 14h30 à 19h30 : thé dansant des Musiciens en fête. Salle des fêtes Georges Hurtrel. Infos au 06 62 94 13 01

Samedi 8 octobre à 16h : spectacle dans le cadre de la Semaine Bleue. Espace Culturel Grossemy. Infos au 06 14 42 18 25

Samedi 15 octobre à 20h30 : théâtre "Ados VS Parents : mode d'emploi". Espace Culturel Grossemy. Réservations 03 59 41 34 00

Samedi 15 octobre de 12h à 19h : repas-spectacle du comité de Lavolville. Salle des fêtes Marmottan. Réservations 06 25 63 64 26

Samedi 15 octobre : élection Miss Nord/pas-de-Calais, stade couvert Arena de Liévin. Départ à 19h30 place Mitterrand, retour vers 23h. Places limitées. Tarif : 35 € Infos et inscriptions service Seniors 06 14 42 18 25

Dimanche 16 octobre de 9h à 18h : vide-grenier du comité de quartier des Terrasses. Rues Victor Hugo, de Boulogne et de Calais.

Samedi 29 octobre à 20h30 : nouvelle scène française "Petit K". Espace Culturel Grossemy. Réservations 03 59 41 34 00

Vendredi 4 novembre à 20h30 : nouvelle scène française "La Deryves". Espace Culturel Grossemy. Réservations 03 59 41 34 00



